LETTRE DE M. DE CALONNE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

MESSIEURS,

LA ſubſtance du peuple eſt le premier objet dont votre zèle ſe ſoit occupé ; & il n'en eſt pas de plus intéreſſant. Permettez-moi d'avoir l'honneur de vous préſenter des notes qui y ſont relatives. Elles ont été écrites à la hâte, parce que j'ai déſiré qu'elles puſſent ſervir au travail du comité que vous avez établi pour l'examen de ce qui concerne les ſubſiſtances ; & elles étoient imprimées, déjà même connues ici, lorſque j'ai appris le départ de M. Necker. Quoique je ne doive aucun ménagement à quelqu'un qui, immédiatement après ſon élévation au miniſtère, a répandu contre moi plongé dans la diſgrace & le malheur, un mémoire où il attaque indignement mon moral & ma bonne-foi, juſqu'à ſe ſervir du terme groſſier de *menſonge*, j'ai cependant regretté après ſa chûte d'avoir mis trop de chaleur

peut-être dans les dernières pages de ces notes. Ma plume a été entraînée par un ſentiment qu'il ne m'a pas été poſſible de retenir, lorſque j'ai conſidéré combien de misère & de troubles il avoit occaſionnés dans le royaume, en provoquant par de funeſtes alarmes, cette efferveſcence populaire qui sûrement fait gémir les répréſentans de la Nation. J'ai eſpéré que mes efforts concourant avec la ſageſſe de vos vues, pourroient ſervir à diſſiper l'effroi de la diſette, & les mouvemens pernicieux qu'elle excite toujours dans le peuple. Une telle intention, Meſſieurs, mérite votre indulgence pour l'écrit qu'elle a produit. Je vous la demande auſſi pour un ouvrage plus conſidérable qui eſt actuellement ſous preſſe, & qui eſt une deſcription détaillée de ce que M. Necker a dit ſur le déficit à l'ouverture de votre aſſemblée, des moyens qu'il a préſentés comme capables de le faire diſparoître, & de ce qu'il a propoſé par rapport au payement des rentes. En même temps que je ſoumettrai cette diſcuſſion à votre jugement, je pourrai, ſi vous l'approuvez, mettre ſous les yeux du comité qui s'occupe de préparer le travail ſur les finances, un précis de mes réponſes aux *nouveaux Eclairciſſemens de M. Necker, ſur le Compte rendu en* 1781, afin qu'on puiſſe apercevoir plus facilement quels ſont, dans cette faſtidieuſe contreverſe, les points qu'on

jugera mériter d'être particulièrement approfondis. J'ai le plus grand intérêt, Messieurs, à ce que rien de ce qui est relatif au dérangement des finances, n'échappe à votre examen; & je désire vivement, comme je l'ai toujours témoigné, de me trouver à portée de vous rendre le compte le plus détaillé de mon ministère. Je ne suis point dans le cas d'avoir formellement à me justifier; une simple dénonciation, sur laquelle on ne m'a rien notifié, qui a été évoquée sans ma participation, & à laquelle depuis deux ans il n'a été donné aucune suite, n'est pas une accusation en justice; elle ne doit pas même l'être dans l'opinion, si l'on veut bien considérer que mon apologie contenue dans la requête au Roi n'a été aucunement contredite, & que les différentes commissions du Conseil, nommées par mon ennemi alors tout-puissant, pour l'examen de tout ce qu'on m'imputoit, n'ont rien trouvé à me reprocher; mais si c'en est assez pour que l'impression des calomnies doive être entièrement détruite, c'est trop peu pour appaiser ma juste sensibilité; c'est trop peu aussi pour fixer l'opinion nationale sur le bien ou le mal qu'a produit mon administration. Il ne suffit pas d'avoir défié tous mes ennemis d'en attaquer la pureté: je dois en outre en constater l'utilité. Je dois faire voir que, loin d'être cause en

aucune manière du mauvais état des finances, j'ai fait tout ce qui étoit possible pour en préparer le remède ; & , non content de me disculper de tout reproche, j'espère prouver des services dignes de vòtre approbation. Il n'est pas de démarche que je n'aie risquée pour solliciter l'honneur de siéger parmi vous, Messieurs, & de vous offrir en personne, tous les éclaircissemens que vous pourriez désirer de ma part ; il n'est pas d'effort que je ne fasse encore, pour pouvoir vous les faire parvenir, répondre à toutes les questions que vous jugeriez à propos de me faire, & obtenir de votre justice le témoignage que j'en attends avec confiance. J'y attache le dédommagement de tout ce que j'ai souffert, & le bonheur du reste de mes jours.

Je suis avec un profond respect,

MESSIEURS,

Votre très-humble & très-obéissant Serviteur,

DE CALONNE.

Londres, le 16 juillet 1789.

Sur l'imprimé,

A Paris, de l'Imprimerie de LAPORTE, rue des Poitevins, hôtel de Bouthillier.